

Procès-verbal

Réunion Conseil de Coordination Tenue le 18 août 2009 à la SOGÉÉCOM

Présences :

Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Christian Pépin	Conseil exécutif	x	
Didier Louboutin	Conseil exécutif	x	
Arnaud Theurillat-Cloutier	Comité du journal	x	
Gabriel Nadeau-Dubois	Comité du journal	x	
Martin Robert	Comité du journal		x
Alexandre Duchesne Blondin	Comité de formation	x	
Shanie Morasse	Comité de formation	x	
Catherine Brunet	Comité d'information	x	
Justine Rouse-Lamarre	Non-membre		x
Coralie Bazinet	SOGÉÉCOM		x
Rémi Desrochers-Guérin	Non-membre		x
Charles-Emmanuel Boucher	Animation		x
Jean-François Filiatrault	Secrétariat		x

0.0 Ouverture 18h55

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Charles-Emmanuel Boucher à l'animation et Jean-François Filiatrault au secrétariat.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Suivi des comités et conseils
- 3.0 Femmes
- 4.0 Journal et revue
- 5.0 Plan d'action
 - 5.1 AFE
 - 5.2 Gouvernance
 - 5.3 Congrès automne 09
 - 5.4 Divers
- 6.0 Prochaine réunion
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée
 - Proposée par le Conseil exécutif
 - Appuyée par le Comité d'information
 - Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 21 juillet 2009

- Proposée par le Comité de formation
- Appuyée par le Comité d'information
- Adoptée à l'unanimité

2.0 Élections

3.0 Suivi des comités et conseils

3.1 Que le Comité d'information fasse un tract et une affiche pour le camp de formation et qu'il y ait un modèle pour le Vieux-Montréal et un modèle pour les autres associations étudiantes où elles peuvent inscrire leur propre information.

- Proposée par le Comité de formation
- Appuyée par le Comité d'information
- Adoptée à l'unanimité

3.1.1 De biffer « et qu'il y ait un modèle pour le Vieux-Montréal et un modèle pour les autres associations étudiantes où elles peuvent inscrire leur propre information ».

- Proposé par le Conseil exécutif
- Appuyé par le Comité d'information
- Adopté à l'unanimité

Sur la principale 3.1 : l'amendement dispose de la principale

3.2 Que le Comité d'information ait la charge d'écrire l'ABC de l'infographie.

- Proposée par le Comité de formation
- Appuyée par le Comité d'information
- Adoptée à l'unanimité

3.3 Que l'atelier à la carte ABC de l'obtention d'un café étudiant change de titre pour ABC d'une lutte pour un café étudiant.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Comité d'information
Adoptée à l'unanimité

4.0 Femmes

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes portant sur le camp de formation féministe.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La prolongation de la plénière pour 7 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité d'information
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 2 minutes.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

4.1 L'horaire suivant pour le camp de formation féministe :

Samedi :

9h à 12h: Autodéfense

10h à 12h: Pourquoi les hommes de gauche devraient être proféministe?

12h à 13h: Dîner

13h à 14h30: Hétérosexisme et homophobie

14h45 à 16h15: Femmes et éducation

16h30 à 18h00: Polytechnique et masculinisme

18h à 19h: Souper

19h à 22h: « Travail » du sexe / Atelier débat

Dimanche :

10h à 12h00 : Le privé est politique

12h00 à 13h00 : Dîner

13h00 à 15h30 : Atelier de réflexion sur le féminisme à l'ASSÉ (incluant un caucus non-mixte)

15h45 à 17h30 : Médicalisation du corps des femmes

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Comité d'information
Adoptée à l'unanimité

4.2 Considérant que la majorité des groupes et organisations féministes étaient en vacances durant ce dernier mois et que le Comité femmes n'a pas eu la chance de les rejoindre;

Que la liste de thèmes pour la campagne de conférences féministes soit élaborée en vue du prochain CoCo.

Proposée par le Comité de formation
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

4.3 Que le CoCo adopte pour la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) la priorisation des revendications et les amendements et modifications par champs d'action en annexe 1.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

5.0 Journal et revue

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur les publications régulières de l'Ultimatum de la session d'automne 2009.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

5.1 Les modifications suivantes au plan de publication :

-Semaine du 5 octobre : sortie du journal n.2 d'une longueur de 8 pages.

-Semaine du 9 novembre : sortie du journal n.3 d'une longueur de 4 pages.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

5.2 Que le Comité du journal prépare une proposition concernant le plan de publications des Ultimatum pour l'hiver 2010 pour le prochain CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

5.3 Qu'Alternatives collabore à la section internationale à raison d'un article par publication.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

5.4 Que la revue porte sur l'aide financière aux études.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

5.5 Que la maquette du journal n.2 soit la suivante :

Dossier gouvernance (4 pages):

- Perspectives féministes sur la gouvernance;

- Les PPP au Québec + encadrés de définitions et de précisions;

- « Contre la gouvernance, l'autogestion » (jumelé à un petit texte présentant des cas d'autogestion dans les milieux d'enseignement au Québec et ailleurs);

- Article bilan des consultations sur les projets de lois sur la gouvernance.

- Histoire : McGill français

- Actualité locale sur les cégeps

- Front commun

- International par Alternatives.

Que le reste de la maquette soit laissée à la discrétion du Comité du journal.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Conseil exécutif

Proposition privilégiée : une pause de 5 minutes.

Proposée par le Comité du journal
Appuyée par le Comité de formation
Adoptée à l'unanimité

5.5.1 D'ajouter dans le dossier gouvernance un article sur les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dans les cégeps.

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par le Comité du journal
Adopté à l'unanimité

Sur la principale 5.4 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

6.0 Plan d'action

6.1 AFE

6.2 Gouvernance

6.3 Congrès automne 2009

6.4 Divers

7.0 Prochaine réunion

7.1 Que l'exécutif fixe une rencontre du Conseil de Coordination durant la 2^e semaine de septembre.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

8.0 Varia

9.0 Levée à 21h01

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité du journal
Adoptée à l'unanimité

Annexe 1

Revendications CQMMF

I – Champ d'action « bien commun et accès aux ressources »

Revendication 1 : Non à la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, éolien); et à l'augmentation des tarifs.

Revendication 2 : Oui à la biodiversité, la souveraineté alimentaire et à l'accès à l'ensemble des ressources.

Amendements :

De rajouter à la revendication 1 « Oui à la gratuité de ses services » à la suite de « non à la privatisation des services publics et du bien commun » et d'abroger « et à l'augmentation des tarifs »

II – Champ d'action « Autonomie économique des femmes »

Revendication : Pour l'autonomie économique des femmes par un travail décent et des conditions de vie décentes

Axe 1 - Par des conditions de vie décentes : pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent immédiatement d'être considérées comme un revenu à l'aide sociale, **À L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique; pour l'abolition des catégories à l'aide sociale; et pour le développement récurrent de logements sociaux.

Axe 2 – Par un travail décent : pour l'augmentation du salaire minimum à 10,66 \$ de l'heure *et l'indexation automatique à l'IPC des frais de subsistance*; pour un plan d'action concerté pour l'accès à l'égalité des femmes en emploi; ainsi que pour la fin des disparités de traitement basées sur le statut d'emploi.

Amendements :

- D'ajouter à la fin de l'axe 1 : « Pour une réforme progressiste de l'AFÉ basée principalement sur l'éradication de l'endettement étudiant et hausser les prestations au seuil de la pauvreté ».

- Dans l'axe 2 : de remplacer « l'indexation automatique à l'IPC des frais de subsistance » par « pour l'introduction d'un mécanisme d'indexation automatique du salaire minimum à l'IPC ».

III – Champ d'action « Violence envers les femmes »

Au plan provincial :

Revendication 5 : Que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les diverses formes de violence envers les femmes, particulière chez les jeunes femmes, notamment en ce qui a trait à l'hypersexualisation, à la marchandisation du corps des femmes et à l'éducation non-sexiste.

Revendication 2 : Que le gouvernement du Québec mette en place un véritable cours d'éducation sexuelle non-sexiste dans les écoles.

Revendication 1 : Que le gouvernement légifère en matière de pratique publicitaire (affichage et publicité) en interdisant toute forme de sexisme et de contenu sexuel.

Amendements :

- D'ajouter « aux pratiques publicitaires (affichage et publicités sexistes) » après « (...) notamment en ce qui a trait à l'hypersexualisation » et d'abroger la revendication 1.

Au plan fédéral

Revendication 3 : Le maintien du droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien de services d'avortements gratuits et le développement de nouveaux services publics dans les zones non desservies.

Revendication 4 : Le maintien et l'application intégrale du registre des armes à feu.

IV – champ d'action « paix et démilitarisation »

Québec

Revendication : Que le gouvernement du Québec interdise le recrutement par les forces armées canadiennes dans les institutions d'enseignement du Québec (écoles secondaires, cégeps, universités).

Canada

Revendication 3 : Au Canada – Que le gouvernement retire ses troupes de l'Afghanistan.

Revendication 2 : Au Canada – Que le gouvernement du Canada cesse tout recrutement des forces armées canadiennes dans les institutions d'enseignement.

V – champ d'action « revendication femmes autochtones »

Revendication de la FAQ : Que le Canada signe la déclaration sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants autochtones.